

**SPRING TEAM**  
Conseil en Management

GESTION DE CONFLITS COMM2	PREVENIR ET GERER LES CONFLITS
<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Anticiper les différents conflits dans l'entreprise</li> <li>- Optimiser le dialogue social en prévenant les dérapages</li> <li>- Négocier pour favoriser le « gagnant/ gagnant »</li> </ul>
<b>PUBLIC</b>	Dirigeant, chef d'Entreprise, salariés de TPE/ PME, managers en charge d'équipe, chefs de projet Pré requis : aucun
<b>POINTS FORTS</b>	Une pédagogie didactique axée sur le retour d'expérience et la mise en situation, ponctuée d'apports théoriques sur la communication, les postures, le recadrage
<b>METHODE PEDAGOGIQUE</b>	Alternance d'apports pédagogiques et de mises en situation Réflexion personnelle et/ou en sous-groupe. Point fort : un jeu de négociation avec des scénarios multiples
<b>PROGRAMME DETAILLE</b>	Tout au long de la formation, les participants vont apprendre à <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre Le conflit en Entreprise : présent/ latent, les postures/ rôles, impacts sur les personnes et l'organisation</li> <li>• Maitriser les clés de la gestion de conflit : différenciation conflit/ personne, reprendre de la perspective, la prise en compte des émotions, les enjeux, les solutions, l'issue gagnant/ gagnant</li> <li>• Maitriser les moyens et attitudes de prévention : comment instaurer un climat de confiance, le partage des objectifs de l'Entreprise : le fonctionnement opérationnel, la gestion du temps de partage</li> </ul>
<b>MOYENS TECHNIQUES</b>	PC + rétroprojecteur
<b>MODALITES D'EVALUATION</b>	Evaluation par le formateur lors des mises en situation
<b>SANCTION</b>	Attestation de présence
<b>PROFIL DU FORMATEUR</b>	Philippe VERGNET, formateur coach

# SPRING TEAM

Conseil en Management

<b>CALENDRIER</b>	Formation collective de 2 jours (+ 1 option) : 2j consécutifs (+1 de suivi à 6 mois pour répondre aux difficultés rencontrées, si souhaité par l'Entreprise) Date à la demande, avec un délai de 3 semaines entre la demande et l'exécution
<b>NB PARTICIPANTS</b>	Entre 8 et 12 participants
<b>RYTHME &amp; HORAIRES</b>	9h00 - 12h30 et 13h30 - 17h00 ; 14h soit 4 demi-journées Présentiel
<b>PRIX PUBLIC</b>	En intra entreprise : 4000 € HT
<b>SUPPORTS</b>	Nous remettons à chaque participant : - un support de cours - des cartes « mémo » format carte de crédit des points clef de la formation
<b>CONDITIONS FINANCIERES PREVUES EN CAS DE CESSATION ANTICIPEE DE LA FORMATION OU ABANDON EN COURS DE STAGE</b>	En application des articles L 6353 -1 et L 6354-1 et L6354-2 du code du travail, il est convenu entre les signataires que faute de réalisation totale ou partielle de la formation, SPRING TEAM devra rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait. L'entreprise bénéficiaire s'engage à dédommager SPRING TEAM à hauteur de 25% du coût H.T. de la formation prévue en cas de renoncement moins de 15 jours avant la date de démarrage. L'entreprise bénéficiaire s'engage à dédommager SPRING TEAM à hauteur de 80% du coût H.T. de la formation en cas de réalisation partielle du fait de l'entreprise bénéficiaire. Ces sommes ne seront pas imputables sur l'obligation de participation au titre de la formation professionnelle continue et ne pourront pas faire l'objet d'une demande de prise en charge par l'OPCO.

Maj 03/02/22

